

Historique ; Infos sur le Net, Articles de presse, Communiqués, Radios, Télé :

Ce sujet est épuisant, grave, complexe ; pour une bonne compréhension, nous reprendrons les extraits en les présentant dans l'ordre chronologique avec les explications nécessaires :

Au départ avec stupéfaction nous découvrons, des informations sur le site Politiquement Vosges (devenu ensuite vosges-info) au moment où nous apprenons, par notre avocat, qu'il n'y a pas d'investigation nouvelle depuis décembre 2010, le parquet se dirige vers un non-lieu ! Notre fils croyant en la bonne foi de personnes influencées voire trompées par les accusatrices ... adresse mi-2011 un courrier à la belle famille pour tenter de renouer ! Voici la suite rendue public à notre insu ...

Tour d'horizon vosgien à un an des législatives - Politiquement Vosges#anchorCom... Page 1 sur 1

Mardi 21 juin 2011

Tour d'horizon vosgien à un an des législatives

Dans la 3ème, François VANNON est encore plus tranquille. Fort d'un bilan plus qu'honorable, et d'une popularité indéniable, le nouvel homme fort de l'UMP vosges oeuvrera à être réélu. Son engagement pour son territoire, que ce soit pour le secteur industriel, notamment automobile, le tourisme montagnard ou encore les jeunes, est réel. Ses compétences sont reconnues comme le démontre l'importance des missions qui lui ont été confiées par le Gouvernement. Lui aussi rend des comptes au travers de réunions régulières et de son site Internet. En face, beaucoup d'adversaires potentiels. Pourquoi pas le Bressaud Guy VAXELAIRE ? Un candidat à droite, poussé par le sénateur Romarimontain ?

Il est écrit dans cette rubrique politique : « Pourquoi pas le Bressaud Guy Vaxelaire » (alors que j'avais indiqué que je ne serais pas candidat) C'est probablement le moyen de provoquer la réaction immédiate ci-dessous : « ... il faudra déjà que celui-ci règle ses comptes avec la justice, celui-ci fait l'objet de 2 plaintes pour inceste, 4 plaintes pour viols de ses petits-enfants et 2 signalements pour les mêmes faits »

Commentaire n°4 posté par Politiquement Vosges le 24/06/2011 à 22h19

Pourquoi pas guy vaxelaire? Il faudra déjà que celui-ci règle ses comptes avec la justice. Depuis le 2 juin 2010, celui-ci fait l'objet de 2 plaintes pour inceste, 4 plaintes pour viols de ses petits enfants et 2 signalements pour les mêmes faits.

Ce commentaire demeurera constamment, il ne sera jamais effacé ! Les responsabilités de l'auteur et de la publication sont totales !

Récidive le 28 octobre ... au lendemain de la réception du document officiel du procureur le 25 octobre 2011 informant du classement sans suite des plaintes à notre encontre !

Plaintes pour crimes

par Benouët Vaxelaire, vendredi 28 octobre 2011, 13:30

Depuis le 2 juin 2010, guy vaxelaire, maire de la Bresse, fait l'objet de 2 plaintes pour inceste de ses filles, 4 plaintes de ses filles et de ses gendres pour les viols de ses 4 petits enfants et 2 signalements, l'un de l'école, l'autre d'une pédopsychiatre pour les viols de deux de ses petits enfants.

Puis nous assistons à une recrudescence de cette information toxique ... avec des liens 'amis' sur le net : Maison des jeunes, établissements ayant des activités de loisirs, magasin de sport ; Lorsqu'à l'issue d'une inauguration, je demande une explication au dernier précité, il m'indique que c'est l'autre qui l'avait prévenu ... alors que pour ce dernier son installation n'a été possible qu'avec mon engagement total ! Il récidivera le soir des élections perdues en faisant pleurer un de ses proches (qui s'est confié le lendemain) en lui indiquant qu'il se réjouissait de ma défaite ! Plusieurs restaurateurs m'indiquent aussi avoir eu un contact avec un maire proche du parlementaire de l'époque pour leur faire part des accusations à notre égard : inceste, pédophilie et des crimes !

Ces lignes demeureront sur les pages Net de la même importance que les déclarations et nombreuses activités de l'élu Guy Vaxelaire. Au fil des mois, on les retrouvera à la 23^e page ... donc peu d'impact !

Toutefois au fur et à mesure que la campagne des élections municipales s'annonce, une fréquentation massive fait remonter cette information douteuse ... de page en page pour arriver 1 semaine avant le scrutin à la une des infos et titres de la première page !

Pire, il y avait une 2° page qui indiquait le classement sans suite du procureur et la réaction de notre avocat. Cette dernière sera très rapidement enlevée et remplacée (en cliquant sur le lien) par l'expression suivante « cette 2° page n'existe pas ». Dans leurs commentaires multiples, les protagonistes n'ont pas hésité un seul instant: « Le maire a utilisé son influence pour censurer et faire disparaître la 2° page » sous-entendu plus explicative voire accusatrice ! Il y a témoignage

Ceci paraissait suffisamment pernicieux pour discréditer l' élu ! Néanmoins pour renforcer leurs élucubrations, ils accompagnent cette affirmation en distribuant dans les quartiers (Chajoux, rue des Jonquilles et autres (d'après les témoignages reçus) un soi-disant article de presse condamnant anonymement un papy à 6 mois d'emprisonnement avec sursis pour attouchement, photos pornographiques ... toutefois, Ils prennent bien soin d'enlever les passages qui prouvaient que ce n'était pas Guy Vaxelaire ! Ils déclaraient néanmoins : « ça y est, il a été condamné! »

Tout sera du même calibre, la rumeur est tellement forte et interrogative qu'ils profitent d'une indisponibilité (suite à une opération aux pieds) de mon épouse, durant plusieurs semaines pour répandre le bruit qu'elle avait quitté le domicile conjugal et qu'on divorçait ! Dans le Sud à Nimes on apprendra ensemble (par un couple qui habitait préalablement la commune) qu'une tierce personne leur avait certifiée que l'épouse était battue et avait quitté le domicile conjugal.

Ceci s'amplifie à un point tel que je dois faire une déclaration dans le quotidien Vosges matin pour rétablir la vérité voir ci-dessous en janvier 2012 ;

Guy Vaxelaire dément la rumeur. – Évoquant la fonction d' élu, Guy Vaxelaire, maire de La Bresse, a souligné lors de la cérémonie des vœux à la population, l'importance d'être en règle avec soi-même et sincère dans ses actes. Sa reconnaissance est allée vers tous ceux qui travaillent ou soutiennent dans l'ombre, notamment les conjoints. S'en sont suivis des mots touchants adressés à son épouse. Contre toute attente, il a alors fait allusion aux ragots concernant son couple. « *La commune doit être bien gérée puisque la rumeur s'attaque à ma vie privée* » a-t-il ironisé. Puis il a rappelé les paroles de son père lui disant : « *T'as de la chance d'avoir la femme que t'as* » et précisé qu'en quarante ans de mariage avec Vivise, il n'y avait pas eu un jour de séparation hormis ceux incombant à ses charges d' élu. L'assistance, surprise certes, mais positivement sensible à ce franc-parler, a ensuite reçu ses vœux dont il a appuyé la sincérité, pour un avenir fait d'espoir et de confiance.

Nous pensons que le calme allait revenir mais une nouvelle action est lancée par les accusatrices en se portant partie civile ... seule manière de s'opposer au classement sans suite du procureur comme l'explique le dossier annexe !

Puis nous recevrons en quelques semaines près d'une centaine de témoignages verbaux ou écrits qui nous prouvent l'étendue des dégâts. Exemples ci-dessous :

Bonsoir à vous,

Nous avons été tenus longtemps en dehors de toute cette pénible affaire ... Apprise par le hasard d'une rencontre par cousin courant juillet de cette année... lequel était effrayé par la rumeur qui semblait courir depuis longtemps et par le remous politique qu'elle était susceptible de porter. Ma réaction a été de conseiller le black - out total considérant que ces accusations étaient non crédibles et totalement fantasmées. Ce n'est que fin août que la même information a été évoquée par des amis résidant loin des Vosges et que j'ai pris la mesure de l'étendue des bavardages qui seraient passés par l'opposition locale...Et c'est en Allemagne lors de la rencontre

Parmis les nombreux messages et témoignages de soutien que vous devez recevoir, il manquait le notre !... aujourd'hui encore un échange de plus, sur un bout de trottoir pour nous dire tout le dégout et en même temps l'admiration et le courage devant l'épreuve que vous devez surmonter, (et ce n'est pas des personnes classées de notre côté politique !...) C'est sur !... cet incendie finira par s'éteindre, ne vous y brûlez pas !... continuer à vous protéger de tout désir de vengeance, comme vous l'avez toujours su faire, ne leur ressemblez pas. Nous vous transmettons toutes nos pensées amicales et solidaires
.....

Salut à vous deux,

Des bruits circulent à La Bresse, nous avons appris par (... cousine), qui l'a appris par qui elle l'a appris de et ...

Il est dit que tu es accusé de pédophilie.

On vient d'apprendre cela cet après-midi.

De notre côté on n'a rien entendu directement.

On pense bien à vous, on vous transmet si on entend des infos.

Bisous

Nous pourrions en citer des dizaines ...

Ecœurés de ces propos mensongers et dévastateurs, nous recevrons en quelques semaines 40 attestations officielles de particuliers (selon le format imposé par la justice certifiées sur l'honneur par les signataires) en vue d'engager une procédure de diffamation. Nous transmettrons le tout pour accompagner nos 7 plaintes ... rien ne sera instruit ! Pire 4 ans après ... les 3 plaintes de notre fils et de sa femme sont perdues ...

Quelques attestations sur l'honneur pour la justice reprises ci-dessous :

Extrait ; « ... notre ancien employeur nous a rendu visite sur notre lieu de travail, nous a salué et ensuite nous a dit : alors on va voter pour un pédéraste (proxénète) pédophile d'où la question « vous êtes sur des faits » et lui de surenchérir « oui il y a des preuves par écrit » d'où une 2° question « ça serait vrai, il serait en prison » il a ajouté « le maire avait détruit des documents sur cette histoire. Ensuite il a tourné les talons et il est allé voir des collègues pour leur raconter l'histoire.

NOUS A & RENDU

VISITE SUR NOTRE LIEU DE TRAVAIL.
 NOUS A SAUVÉ ET ENSUITE NOUS
 DIT. "ALORS ON VA VOIR POUR UN
 PÉDÉRASTE (PROXÉNÈTE) PÉDOPHILE"
 - VOUS ÊTES SUR DES FAITS? OUI
 YA DES PREUVES PAR ECRIT AFFIRMÉ IL
 - QA SERAIT VRAI IL SERAIT EN PRISON
 ET IL A AJOUTÉ LE MAIRE AVAIT
 DETRUIT DES DOCUMENTS SUR CETTE
 HISTOIRE ENSUITE IL A TOURNÉ LES
 TALONS ET IL EST ALLÉ VOIR UN
 COLLEGE POUR LUI RACONTER
 L'HISTOIRE

Nous avons appris que ce retraité ex employeur d'une soixantaine de salariés était passé à 2 reprises à 2/3 mois d'intervalle pour proliférer ce message, nous n'avons pu faire que le rapprochement avec la parenté d'un accusateur de la 1^o heure et polémiste public lors des élections

Et encore :

Dans une conversation avec Monsieur
 , il m'annonce que Guy Vexelaire
 abusait de ses filles pendant leur enfance,
 étant bouleversé par cette nouvelle, je lui
 ai dit que ce n'est pas possible, j'ai une
 grande confiance en cet homme. C'est
 alors qu'il m'a précisé que c'est la
 famille qui l'accuse, et il m'a cité

Suite à une conversation avec Monsieur
rencontré dans la rue au mois de juin 2013.
est venu à parler de Monsieur Vasselaine gay en disant je s'ité.
«Notée main pédophile» et ma surprise d'un tel propos
il a insisté en précisant que «à la fincime, il avait enfilé
son gige dans les fesses d'un de ses neveux» Comme réponse,
je lui ai dit que je ne croyais absolument pas à la culpabi-
lité de M^r Vasselaine

La suite de la conversation a été sur les engagements
de M^r Vasselaine.

lors d'une rencontre fortuite, Monsieur
m'a interpellée pour me dire que " nous habitons à côté
d'un monstre = Guy Vasselaine a abusé sexuellement
de ses filles dans leur petite enfance "
Pour ses filles il y a prescription, mais pour ses petits-
enfants il n'y en a pas! "
Pas une seconde je n'ai cru à telles affirmations,
Monsieur Vasselaine n'ayant jamais caché son opposi-
tion politique avec la affaire de la Bresse.
Monsieur Vasselaine m'a également dit tenir ses informations
de quelqu'un qui les tenait de

De manière à pouvoir néanmoins gérer la collectivité avec une confiance minimum, je décide
d'adresser pour la 1^o fois aux chefs de service, à quelques associations avec qui je travaille
couramment, à mes collègues élus de la majorité soit 40 personnes auxquels j'ajoute le leader de
l'opposition (devenu depuis ma démission au conseil général mon successeur) une information en
m'appuyant sur le classement sans suite du procureur et la forte probabilité des faux souvenirs pour
les accusations de nos filles ! Néanmoins pour ce dernier élu, j'ajoute une phrase que vous retrouvez
dans le courrier ci-dessous en bleu

Quelle ne fut pas notre surprise, lorsque nous découvrîmes à charge dans la procédure, un retour de
ce document par la famille accusatrice (2 sœurs, un neveu, une nièce) pour tenter d'expliquer que
c'est nous qui avons informé tout le monde de notre drame pour accuser la belle famille ou faire
diversion

Nota : nous vous épargnerons des 28 pages suivantes très précises mais trop violentes pour les reprendre (sauf nécessité à venir) tout en ajoutant néanmoins:

Au moment où nous recevons, au courant de l'été 2015, le réquisitoire du procureur demandant au juge de prononcer un non-lieu, je suis victime, lorsque je fais du bois seul dans une propriété éloignée, **de l'appel au secours insistant d'une dame en lisière de forêt**, elle se cache derrière un mur mais par chance j'ai aperçu son visage et compris que ce n'était apparemment pas grave ; je lui ai demandé ce qu'elle avait, elle a répondu au secours ... au secours ... je récidive dites-moi : qui je dois appeler et ce que vous avez sinon je ne me déplacerai pas. Au secours, au secours répète-t-elle, j'ai compris qu'il s'agissait d'un traquenard probablement en vue de se mutiler ou de déchirer ces habits pour m'accuser ensuite auprès d'un complice probablement pas loin ! Nous étions dans une phase judiciaire ou aucun élément n'était relevé par la justice pour poursuivre contre nous ... **sauf s'il y avait des éléments nouveaux** ! Souvent mon intuition a été bonne ! Etait-ce une manipulation orchestrée ou isolée ?

En conclusion, nous ajoutons : **qu'aucune invitation n'était parvenue en 8 ans de la mairie à Guy Vaxelaire maire et conseiller général honoraire** y compris pour des événements historiques tels que 14 juillet, 11 novembre ou autre ... même **que 2 plaques d'inauguration qui portaient son nom avaient été enlevées** ... toutefois, au vu d'une réaction immédiate de la population, la municipalité devra, 2 mois plus tard, battre en retraite et les reposer ! Il n'y a que dans les municipalités gérées par des extrémistes sectaires ou nous voyons une telle désinvolture ! Toutefois en 2022 ... 2 invitations sont parvenues pour les vœux et le festival. Tous ces détails pour prouver que l'ancien maire n'a jamais fait la tête contrairement à l'explication tentée ... il n'était pas invité !

Dans la revue municipale mensuelle, **il n'y a eu aucun filet ou info sur l'honorariat public** de Guy Vaxelaire remis par le préfet pour 37 années de fonction, de l'honorariat du même élu par le président du Conseil Général pour 28 années de conseiller général.

On peut ajouter qu'un certain haut fonctionnaire (engagé auprès d'un candidat extrémiste lors des dernières présidentielles) avait ouvert la voie du sectarisme en **stopant la médaille de l'Ordre National du Mérite décidé et annoncé à l'intéressé** par la ministre du tourisme elle-même, suite à sa visite dans les Vosges !

Encore en 2022, nous entendons des donneurs de leçons ... souvent hypocrites, tentant d'expliquer ... (l'inexplicable) de justifier ... (l'injustifiable) avec l'attitude de leurs pairs calomnieux et médisants **en prétextant : Il faut savoir pardonner et puis pourquoi jaloux, envieux!**

Nous avons trouvé des explications avec des analyses parues dans des revues que **nous produisons in extenso avec les pièces annexes 8 sur l'Envie et 9 sur Le Pardon ! Ça nous fait du bien de découvrir ce que nous ressentons sans être capable de le formuler ainsi !**

Bonne lecture ; Protégez-vous et protégez les autres de ces dérives sans perdre de vue que de vrais criminels désaxés et pervers (mais intelligents) peuvent tenter de se défendre en prétextant que leurs accusateurs seraient dans les faux souvenirs MAIS chacun l'a compris ce n'est pas le cas chez Vaxelaire!

Oui parole libérée pour tous Guy et Marie Vaxelaire

